

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

A tous les membres,

L'Association des familles Messier inc. vous invite à ses **Retrouvailles** et à son **Assemblée générale annuelle** :

Date : dimanche le 21 août 2022

Lieu : *Restaurant Mikes Varennes*
80 rue Quévillon,
Varennes, QC J3X 1B6
Tél. : 450 929-3030

Assemblée générale annuelle : 10 h 00

Dîner : vers 11 h 45

Consulter le menu à l'adresse suivante :

<https://toujoursmikes.ca/toujours-mikes-varennes/menus/salle-a-manger>

Réserver votre place avant le 12 août 2022 svp ¹

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée ;
3. Constatation de la régularité de la convocation et lecture ;
4. Vérification du quorum et du droit de présence ;
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale tenue à distance du 4 au 14 octobre 2021 ;
7. Rapport du président du conseil d'administration ;
8. Présentation du rapport financier 2021-2022 ;
9. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'année 2022-2023;
10. Ratification des faits et gestes des administrateurs ;
11. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection ;
12. Élections : Réjean Messier (12) et Michel Messier (392) sont sortants de charge, mais rééligibles ;
13. Varia (ouvert).
14. Levée de l'assemblée.

Après le dîner, les membres présents seront invités à se rendre au Parc du Souvenir afin de visiter l'exposition éphémère "Hommage aux familles souches" et/ou au Parc de la Commune afin de participer à "Varennes en fête" où ils trouveront des manèges, des jeux gonflables, des surprises et des friandises pour émerveiller les petits et surprendre les plus grands ! Tout cela, dans le cadre des activités soulignant le 350e anniversaire de Varennes... Possibilité d'une balade jusqu'aux maisons ayant appartenu à nos ancêtres ! SVP, mentionner votre intérêt lors de votre inscription !

Réjean Messier, secrétaire

¹ **Dîner** : Menu à la carte.
Veuillez réserver votre place auprès du secrétaire :
- téléphone : 450 346-2976 ou
- courriel : famillemessierfamily@gmail.com

ASSOCIATION DES FAMILLES MESSIER INC

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue du 4 au 14 octobre 2021 par courriel et par la poste. Les membres dont nous avons les adresses courriel ont reçu la version électronique du « Cahier AGA 2021 » tandis que les autres membres ont reçu la version papier.

Présences :

26 membres ont participé à l'assemblée générale annuelle en retournant leurs réponses par courriel ou par courrier régulier : Gisèle Plouffe Lauzon (59), Jacinthe Daigle (423), Lise Ferron (384), Stella Messier Bellefroid (222), Lorraine Lafrance (426), Jacques Provost (425), Jean-Patrick Messier (316), Susan Messier Kelleher (422), Richard Leonardo (283), Réal Messier (85), Réjean Messier (12), Pauline Roy (367), Robert Messier (393), Johanne Messier (202), Marius Messier (253), Micheline Messier (381), Michel Messier (392), Cécile Messier (96), Robert Messier (417), Nycole Messier (409), David Messier (347), Claire Messier (386), Mariette Messier (391), Yvette Messier Bernier (100), Estelle Messier Guay (223), Paul J. Messier (247).

1. Ouverture de l'assemblée.

Compte tenu de la pandémie de la COVID-19 (4e vague), les membres du CA ont convenu, lors de leur réunion du 9 septembre 2021, de tenir encore une fois cette année l'assemblée générale de l'association de façon virtuelle et de considérer que l'ouverture de la réunion serait effective à partir de 00h01 le 4 octobre 2020 jusqu'à 23h59 le 14 octobre 2021 qui sera considéré comme étant la fermeture de l'assemblée. Neuf blocs de questions ont été soumis aux membres. Bien que les résultats ont déjà été présentés dans le volume 31 no 2 de La Moisson des Messier (pp. 26 à 28), nous soumettons ce rapport à titre de procès-verbal de notre AGA.

Bloc 1 : Identification

- ⇒ Le Cahier AGA 2021 a été envoyé à 97 membres par courriel et à 21 membres par courrier régulier.
- ⇒ 26 membres ont participé à l'assemblée générale annuelle à distance, soit 21,19% de nos membres.
- ⇒ 21 ont retourné leurs réponses par courriel, 3 l'ont fait par courrier régulier et 2 l'ont remis de main à main.

Bloc 2 : Validité de la réunion

- A) Compte tenu de la 4e vague COVID-19 qui est à nos portes, êtes-vous d'accord avec la proposition du conseil d'administration de tenir une assemblée générale « à distance » encore cette année ?
- Oui : 26 - Non : 0 Abstention : 0 **Adopté à 100%**
- B) Si oui, avez-vous renouvelé votre carte de membre pour l'année 2021-2022 ?
- Membre à vie : 6 (23%) - Oui : 19 (73%) - Non : 1 (4%)
- C) Si votre carte de membre est expirée, comptez-vous le faire d'ici le 1^{er} novembre 2021 ? Oui, simple oubli !
- D) Si non, pourquoi ne voulez-vous pas renouveler votre carte de membre ? n/a

Bloc 3 : Procès-verbal de la réunion à distance tenue du 14 au 23 octobre 2020

- A) Avez-vous participé à l'Assemblée générale annuelle 2020 qui s'est tenue « à distance » du 14 au 23 octobre 2020 ? - Oui : 15 - Non : 11
- B) Si oui, le procès-verbal de cette assemblée générale reflète-t-il la façon dont s'est tenu cette réunion ?
- Oui : 15 - Non : 0 Abstention : 11
Adopté à l'unanimité des membres ayant participé à l'AGA 2020.
- C) Êtes-vous d'accord à ce que nous considérons que ce procès-verbal est adopté si, à la question précédente, la majorité des répondants ont confirmé leur accord ? - Oui : 24 - Non : 0 Abstention : 2 **Adopté à 92%**

Bloc 4 : Rapport du président

- A) Avez-vous pris connaissance du rapport du président (2020-2021) ?
- Oui : 26 - Non : 0
- B) Avez-vous des questions et/ou commentaires ?
*Qu'advient-il du projet de faire reconnaître notre ancêtre, Michel Messier, comme co-fondateur de Varennes ?
Merci pour le travail.
Merci à tous les membres du conseil et aux membres qui prennent le temps de soumettre des articles.
Cela reflète notre année durant la pandémie.
Ça reflète la réalité.
Félicitations à M. le Président !*

Bloc 5 : Rapport financier

A) Avez-vous pris connaissance du rapport financier 2020-2021 ?

- Oui : 25 - Non : 0 - Pas de réponse : 1

Adopté à l'unanimité des membres qui en ont pris connaissance.

B) Avez-vous des questions et/ou commentaires ?

Bravo pour l'argent en surplus ! Beau travail !

Je vous fais confiance.

Bloc 6 : Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'année 2021-2022

Lors de notre assemblée générale annuelle de 2020, aucune proposition valide n'a été reçue afin de procéder à la nomination d'un(e) vérificateur (trice) des états financiers de l'Association pour l'année 2020-2021. Les membres du CA ont fait appel à Mme Lise Ferron (384) pour réaliser ce mandat qu'elle a accepté et réalisé au mois de juillet dernier.

Qui proposez-vous pour réaliser cette tâche pour l'année 2021-2022 ?

Il est proposé par Mme Gisèle Plouffe-Lauzon (59), secondé par Mme Jacinthe Daigle (423) que Mme Lise Ferron (384) soit mandatée pour faire la vérification financière de l'association pour l'année financière 2021-2022. N'ayant pas d'autres propositions, une demande a été adressée à Lise Ferron (384) qui a accepté ce mandat.

Mme Lise Ferron (384) est donc mandatée de faire la vérification financière de l'association pour l'année financière 2021-2022. Adopté à l'unanimité.

Questions / commentaires :

- Pour occuper la fonction de vérificateur (trice), le membre doit-il avoir un titre légal comme c.a. par exemple ?

- Je ne connais personne comme c.a. par exemple

Réponse du CA :

Tel que mentionné dans le « Rapport de mission d'examen » (page 6 du Cahier AGA 2021), le vérificateur (trice) mandaté(e) n'exprime pas une opinion de vérificateur officiel sur les états financiers qui lui sont présentés mais prend tous les renseignements qu'il juge à-propos et vérifie les écritures comptables. Nos livres sont ouverts et toutes les questions doivent être éclaircies avant que le (la) vérificateur (trice) mandaté(e) n'appose sa signature sur le rapport. Jusqu'ici, l'Association n'a pas eu recours à un C.A. pour compléter cette vérification.

Bloc 7 : Ratification des faits et gestes des administrateurs

A) Après avoir pris connaissance des différents rapports, êtes-vous d'accord avec les décisions et les orientations prises par les membres de votre conseil d'administration ?

- Oui : 24 - Non : 0 - Abstention : 2 **Adopté à la majorité**

B) Auriez-vous des suggestions et/ou des commentaires à partager ?

Tant que la pandémie perdure, je suis d'accord qu'il n'y est pas d'activité. Par la suite, l'avenir vous guidera et je suis certaine que les membres auront plaisir à y participer.

Si la pandémie s'éternise peut-être possible rencontre zoom sur des sujets de notre histoire commune ?

Visite / tournée à Varennes.

On verra quand ça reprendra.

On attend la fin de toute cette histoire.

Notes

Bloc 8 : Élections

Richard Leonardo (283), David Messier (349) et Nycole Messier (409) sont sortants de charge cette année mais ré-éligible. Richard et David accepteraient un nouveau mandat si nous recevons une proposition en ce sens. Nycole, quant à elle, a décidé de collaborer avec le CA de façon ponctuelle mais de ne pas en faire partie.

A) Avez-vous des propositions de membres pour faire partie du conseil d'administration pour un mandat de 2 ans ?

Richard Leonardo (283) et David Messier (349) sont proposés pour faire partie du conseil d'administration pour un nouveau mandat de 2 ans. Puisqu'ils avaient signifiés leur intérêt de poursuivre le travail au sein du CA, ils sont réélus pour un mandat qui se terminera en 2023. Même si elle a été proposé par quelques membres, Nycole Messier (409) maintient sa décision de collaborer avec le CA de façon ponctuelle.

B) Étant donné que le CA peut compter jusqu'à 10 membres, et que nous tenons nos réunions par Zoom, seriez-vous intéressé à vous joindre à l'équipe ?

Jacinthe Daigle (423) se dit intéressée à joindre l'équipe du conseil d'administration. C'est avec plaisir que les membres du CA lui souhaitent la bienvenue parmi eux !

Questions / commentaires :

Renouveler le mandat de l'équipe sortante qui a fait du bon travail en 2021.

À ma retraite.

Bloc 9 : Questions, commentaires, suggestions

- ⇒ *Félicitations à toute l'équipe ! Spécialement à la personne qui a crée ce questionnaire. Cela demande beaucoup de travail !*
- ⇒ *Suggestion : Faire une série de petites vidéos filmées avec commentaires pertinents ou racontant des anecdotes de nos ancêtres. Télécharger ces vidéos gratuitement sur YouTube et partager le lien avec les membres de l'association.*
- ⇒ *Félicitations à vous tous qui faites un merveilleux travail par ces temps difficiles. Je constate qu'il est de plus en plus ardu de trouver des membres actifs.*
- ⇒ *Merci de maintenir le site internet, source rapide d'une mine d'information sur nos ancêtres !!*
- ⇒ *J'espère que rendu au printemps, on sera en mesure de participer à l'activité de la Cabane à sucre de Réal Messier*
- ⇒ *Félicitations à tous ceux et celles qui s'impliquent pour tenir en vie notre association. Je pense principalement à Réjean.*
- ⇒ *Merci, vous faites un travail remarquable, malgré tous les inconvénients que vous avez. Félicitations à vous tous ! Bonne santé !*
- ⇒ *Merci pour votre bon travail !*
- ⇒ *Espérons qu'on pourra aller à la Cabane à sucre au printemps*
- ⇒ *J'aimais les visites comme les Vignobles, La Fromagerie, etc*

Merci d'avoir participé à votre assemblée générale annuelle 2021 !

original signé par Réjean Messier

Réjean Messier (12)
secrétaire d'assemblée.

Rapport financier 2021-2022

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

du 1er avril 2021 au 31 mars 2022

REVENUS :

Cotisations	957,70 \$
Cotisations payées à l'avance	169,64 \$
Cotisations « Membre à vie »	800,00 \$
La Moisson	8,00 \$
Épinglettes	- \$
Écussons	- \$
Don	185,00 \$
Activités	- \$
Autre	7,53 \$

Total des Revenus 2127,87 \$

DÉPENSES :

La Moisson	1271,48 \$
Épinglettes	- \$
Écussons	- \$
Site web	246,72 \$
Personne morale	36,00 \$
Activités	- \$
Frais de bureau	24,88 \$
Frais bancaires	87,65 \$
Autres	164,34 \$

Total des dépenses 1 831,07 \$

Profit / Perte 296,80 \$

Total de l'inventaire 2 833,13 \$

ASSOCIATION DES FAMILLES MESSIER INC

BILAN

du 1er avril 2021 au 31 mars 2022

ACTIF :

En caisse au 31 mars 2022 12 890,21 \$

Total : 12 890,21 \$

PASSIF :

Compte à payer au 31 mars 2022 - \$

Total : - \$

ACTIF - PASSIF : 12 890,21 \$

CAPITAL :

Capital au 1 avril 2021 12 593,41 \$

Profit / perte 296,80 \$

Total : 12 890,21 \$

AVOIR NET : 12 890,21 \$

INVENTAIRE

Épinglettes et écussons 596,00 \$

Numéros de La Moisson 1 486,00 \$

Équipements divers 751,13 \$

Total de l'inventaire : 2 833,13 \$

Rapport produit par : David Messier (347)

Signature --- original signé par David Messier ---

Rapport vérifié par : Lise Ferron (384)

Signature --- original signé par Lise Ferron ---

ce 9 juillet 2022 à Otterburn Park, QC

RAPPORT DU PRÉSIDENT

2021-2022

Par la présente, j'aimerais vous présenter mon rapport annuel pour l'année débutant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2022.

Conscient de l'impact négatif que la COVID-19 avait sur notre quotidien, les membres de votre conseil d'administration ont continué de privilégier la santé et la sécurité de tous plutôt que de vouloir organiser des activités qui auraient pu être problématiques, voire néfastes pour nos membres. C'est pourquoi aucune rencontre de notre groupe n'a été planifiée en cours d'année. Vous me direz que c'était moins chaleureux, mais nous sommes convaincus que c'était la chose à faire pour la sécurité de tous ! Tout comme moi, j'espère que vous appréciez notre rencontre d'aujourd'hui !

Encore une fois cette année, nous avons respecté notre engagement de publier trois numéros de notre journal, La Moisson des Messier, et cela, grâce au travail de Réjean (12). Notre page Facebook est très appréciée et cela est l'œuvre de David (347). En cours d'année, nous avons reçu régulièrement des textes de nos membres pour publication dans notre journal. Toutes vos histoires familiales méritent d'être partagées parce qu'elles sont uniques et intéressantes. Merci à tous ceux et celles qui nous ouvrent leurs portes et qui nous racontent leurs histoires ! Si ce n'est pas déjà fait, commencez à écrire l'histoire de votre famille... et éventuellement, partagez-là avec les autres membres de votre association !

Tout au long de l'année, j'ai poursuivi la lecture d'actes notariés en lien avec notre ancêtre afin de pouvoir présenter une nouvelle demande de reconnaissance de Michel à titre de cofondateur de Varennes. Je vous tiens au courant au fur et à mesure de nouveaux développements.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas souligner le travail des membres de notre conseil d'administration. Au cours de l'année, nous avons tenu 3 réunions par Zoom. De plus, 2 nouvelles membres se sont joints au conseil d'administration. Il s'agit de Jacinthe Daigle (423) et Susan Messier Kelleher (422). Je dois signaler l'arrivée de Denis St-François (427) qui, lui, s'est joint au conseil lors de notre dernière réunion régulière, soit le 9 juin 2022. Lors de cette réunion, nous avons fait une expérience avec Teams qui s'est avérée très intéressante puisque cela nous a permis d'obtenir, encore une fois, un meilleur visuel des participants.

J'apprécie énormément de travailler avec les membres de cette équipe. Cependant, si vous avez le goût de vous joindre au CA, il est toujours possible de le faire puisque nos règlements prévoient que le CA peut compter jusqu'à 10 membres ! N'hésitez pas à soumettre votre candidature : plus on est nombreux autour de la table (virtuelle), plus on a d'idées à suggérer et de bras pour accomplir la tâche !

Veuillez agréer, chers membres, mes salutations les plus distinguées.

Richard Leonardo, président

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres

Association des Familles Messier inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'Association des Familles Messiers Inc. au 31 mars 2022, de même qu'à l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 2022. Notre examen a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, vérification sommaire des écritures et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'Association.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus.

Signé : *—original signé par Lise Ferron (384)—*

Lise Ferron, vérificatrice mandatée
Otterburn Park, QC, le 9 juillet 2022.

Aujourd'hui dans le cadre du 350e de Varennes !



Des images d'archives qui mettent en lumière l'attrait des Varennois pour le fleuve sont présentées sur les lieux de l'exposition permanente extérieure du parc de la Commune.

En collaboration avec la Société d'histoire de Varennes, cette invitation proposée dans le cadre du 350e anniversaire de Varennes est offerte jusqu'à la fin août 2022.

Du 30 juin au 31 octobre 2022 : Hommage aux familles souches Parc du Souvenir

Le parc du Souvenir accueille un aménagement éphémère pour souligner la richesse de l'histoire varennoise et de son patrimoine. Une exposition qui rend hommage aux familles souches.

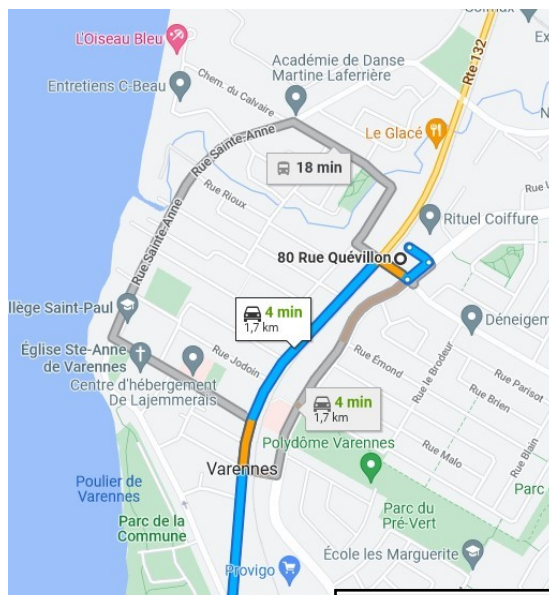


Vos Origines *Histoire des 20 familles pionnières et des 5 Seigneurs primitifs de Varennes*

Brochures de 12 pages en vente au coût de 10\$ la copie.

Votre association a acquis 20 exemplaires sur notre ancêtre ! C'est avec plaisir que nous vous les céderons au prix coutant.

Premiers arrivés, premiers servis !



4 min (1,7 km)

via Rte Marie-Victorin/QC-132 O
Meilleur itinéraire selon l'état actuel de la circulation

80 Rue Quévillon
Varennes, QC J3X 1B6

- ↑ Aller en direction sud-est vers Bd René-Gaultier
76 m
- ↪ Tourner à droite sur Bd René-Gaultier
85 m
- ↪ Tourner à droite au 1er croisement et continuer sur Rue Quévillon
110 m
- ↶ Tourner à gauche au 1er croisement et continuer sur Rte Marie-Victorin/QC-132 O
1,3 km
- ↶ Tourner à gauche sur Rue du Souvenir
140 m

Parc du Souvenir
1916 Rue du Souvenir, Varennes, QC J3X 1P7

Seigneurs primitifs et familles pionnières de Varennes

SEIGNEURS PRIMITIFS DE VARENNES

- # 1 René Gaultier de Varennes; seigneur du Cap-de-Varennes
- # 2 Michel Messier dit de Saint-Michel; seigneur du Cap-St-Michel
- # 3 Jacques Lemoyne; seigneur du Cap-de-la-Trinité
- # 4 Michel Sidrac Dugué sieur de Boisbriant; seigneur de l'Île Sainte-Thérèse
- # 5 Laurent Bory dit Grandmaison; seigneur de LaGuillaudière

FAMILLES PIONNIÈRES DE VARENNES

- # 6 Jacques Bissonnet
- # 7 Jean Bousquet
- # 8 Louis Brien dit Desrochers
- # 9 Jean-Baptiste Lebrodeur dit Lavigne
- # 10 Jacques Brunel
- # 11 Nicolas Chaput
- # 12 Jean Charbonneau fils d'Olivier
- # 13 Nicolas Choquet dit Champagne
- # 14 Jean Delpué dit Parisot
- # 15 Jean Geoffron, fils de Pierre
- # 16 Pierre Girard
- # 17 Jean Hayet dit Malo
- # 18 Ignace Hébert dit Deslauriers fils d'Augustin
- # 19 Jacques Jaudoin fils de Claude
- # 20 Honoré Langlois dit Lachapelle
- # 21 Jacques Lussier
- # 22 Nicolas Petit dit Lapré, également l'ancêtre des familles Beauchemin
- # 23 René Provost
- # 24 Jean Quintin dit Dubois
- # 25 Adrien Sénécal

